

> HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

S'approprier les différents thèmes du programme

Histoire / classe de Troisième

Thème 2 - Le monde depuis 1945

- Indépendances et construction de nouveaux États
- Un monde bipolaire au temps de la guerre froide
- Affirmation et mise en œuvre du projet européen
- Enjeux et conflits dans le monde après 1989

[Extrait du programme du cycle des approfondissements, BOEN n°11 du 26 novembre 2015.](#)

Pourquoi enseigner le thème « le monde depuis 1945 » en classe de Troisième ?

L'intitulé du thème est ambitieux : il s'agit d'offrir aux élèves une **première approche globale du monde depuis 1945** par le biais des **relations internationales**. Il n'est pas borné chronologiquement et les conduit donc jusqu'à une **compréhension du monde actuel**, alors que le thème 3, consacré à la France, s'arrête aux années 1980. Ce thème initie les collégiens à la compréhension des équilibres et des déséquilibres mondiaux, mais aussi du jeu des puissances.

Problématique : quelles puissances pour quels conflits dans le monde après 1945 ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que la hiérarchie des puissances a évolué au cours des soixante-dix dernières années ;
- que la construction d'un espace de paix et de sécurité est une œuvre longue et complexe, dans un monde marqué par des conflits enracinés.

Ce thème permet de travailler différentes compétences, notamment : « **se repérer dans l'espace** » et « **raisonner et justifier une démarche et les choix effectués** ». Via les cartes du monde, de 1945 à nos jours, et la multiplication des acteurs (étatiques et non étatiques), ce thème impose à l'élève de savoir se situer dans un monde à la géopolitique complexe. Par ailleurs, confronté à divers discours idéologiques, il doit savoir les comprendre et les analyser, tout en développant son esprit critique. Enfin, le pivot chronologique de ce thème étant l'année 1989, la compétence « **se repérer dans le temps, construire des repères historiques** » est développée par la saisie d'une rupture historique et de ses limites.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- Les élèves ont abordé au **cycle 3**, dans le thème 3 du **CM2** « La France, des guerres mondiales à l'Union européenne », le sous-thème « la construction européenne ». Mais ils n'ont pas encore eu d'approche globale des relations internationales après 1945.
- **Au lycée :**
 - **En Première ES-L**, une des questions du thème 2 « La guerre au XX^e siècle » est intitulée : « De la guerre froide à de nouvelles conflictualités », et une des deux questions du thème 4 « colonisation et décolonisation » aborde la question de la décolonisation. **En Terminale ES-L**, le thème 3 « Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours » aborde la question de la puissance américaine depuis 1918, de la puissance de la Chine depuis 1949 et aborde le Proche et le Moyen-Orient comme « foyer de conflits ». Il se retrouve en **Terminale S** sous une forme raccourcie chronologiquement et plus proche de notre thème de Troisième avec un thème 2 intitulé « Grandes puissances et conflits dans le monde depuis 1945 », centré lui aussi sur les États-Unis, la Chine et le Proche et le Moyen-Orient.
 - **En voie professionnelle**, les quatre sujets d'étude du programme de **Terminale** (1. Les États-Unis et le monde (1917-1989) ; 2. L'idée d'Europe au XX^e siècle ; 3. La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie ; 4. Le monde depuis le tournant des années 1990) conduisent à revenir sur ces questions.
 - **En voie technologique**, les élèves des classes de **Première des séries STD2A, STL et STI2D** ont parmi leurs sujets d'étude au choix celui qui concerne « les Français et la construction européenne, de la fin des années 1950 à nos jours » et en question obligatoire « La Chine depuis 1911 : de la fin de l'Empire du milieu à l'un des centres de la mondialisation ». Les élèves de **Terminale de la série STMG** étudient les deux thèmes suivants : « Les relations internationales » et « Décolonisation et construction de nouveaux États », tandis que ceux de la **série ST2S** étudient « l'Europe de 1945 à nos jours » et « Décolonisation et construction de nouveaux États ».

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

Ce thème permet d'aborder les questions majeures suivantes, dans des termes qui ne sont évidemment pas ceux dans lesquels on les posera en classe.

La manière dont la puissance évolue, et le monde avec elle : de deux systèmes opposés en 1946, au monde multipolaire du XXI^e siècle, **la notion de puissance a évolué, s'est complexifiée**. La séquence 1914-1945 se clôt sur un bouleversement : la **fin de la primauté européenne dans les affaires du monde** et l'émergence d'un nouveau système plus complexe. Cela débute par la **fin des empires coloniaux** : il s'agit de comprendre la manière dont les sociétés colonisées, après avoir vécu la guerre, revendiquent un statut rénové, entre autonomie et indépendance, en s'appuyant sur des idéologies émancipatrices, et quelles furent les réactions des métropoles, de la concertation à la guerre. Ce n'est que l'un des aspects du nouvel équilibre des puissances, un équilibre dans lequel **les anciennes puissances impériales cèdent le pas devant des idéologies renouvelées** (libéralisme et communisme) **et des puissances agglomérées en blocs, et non plus en empires**.

Le concept même de la guerre évolue avec la « guerre froide », une guerre dont l'enjeu est la liberté de l'Europe occidentale, dans le cadre de l'armement nucléaire et de la destruction possible des deux adversaires majeurs, États-Unis et URSS, mais qui se déroule indirectement, sur des terrains non seulement idéologiques et culturels, mais également très concrets (guerre de Corée, crise de Cuba, Amérique latine, Afrique ...). Ce concept doit être interrogé. Dans ce schéma, l'émergence d'un « tiers monde » est une conséquence du processus de décolonisation, et ouvre un espace où les conflits se prolongent... quand l'Europe et son projet politique (et l'histoire de l'idée européenne doit être évaluée à l'aune des guerres récentes) figurent une tentative réussie de pacification d'un continent en conflit. La guerre froide comporte ainsi quatre aspects :

- elle a une grande force de bipolarisation et oppose deux modèles ;
- elle investit des conflits qui procèdent au départ d'une logique différente (comme le conflit israélo-palestinien ou le conflit indochinois) ;
- elle paralyse l'ONU ;
- elle ne prive pas les autres puissances de toute marge de manœuvre (exemple de la politique extérieure du général de Gaulle ou de l'évolution de la Chine par rapport à l'URSS).

La fin de la guerre froide et l'écroulement progressif du bloc socialiste donnent enfin naissance à un monde multipolaire, où la puissance se matérialise de diverses manières. Le projet d'un « **nouvel ordre mondial** » formulé par le président américain George H. W. Bush le 11 septembre 1990, reposant sur la puissance américaine, la coopération internationale dans le cadre de l'ONU et l'expansion de la démocratie libérale n'a pas été durable. La diplomatie américaine amorce dès 1994, après les déboires de l'intervention en Somalie de 1992-1993, un tournant vers l'unilatéralisme, ne conditionnant plus en dernier ressort ses décisions d'intervention ou de retrait à l'accord de l'ONU, tournant qui se confirme par la suite. D'anciens conflits persistent, et de nouveaux conflits, dont les racines plongent souvent dans le monde d'avant 1989, surgissent. **Les attentats du 11 septembre 2001** entraînent ainsi une intervention de l'ONU en Afghanistan, tandis que l'intervention d'une coalition dirigée par les États-Unis en Irak en 2003 déstabilise durablement le Moyen-Orient.

Le **déplacement du centre de gravité des crises** permet d'observer une évolution des intérêts des puissances : une Europe décentrée par rapport au cœur des relations internationales ; un premier « arc de crises », du Proche-Orient à l'Afrique sub-saharienne et un second « arc de crises » des pays du Golfe vers l'Asie du sud-est ; le basculement des États-Unis vers l'Asie.

Comment mettre en œuvre le thème en classe ?

Ce thème est une première initiation globale aux origines des conflits et des crises dont les élèves commencent à percevoir de plus en plus d'échos par leur prise de contact avec l'actualité. Il importe donc de les initier à la complexité sans vouloir tout aborder au risque de les « noyer », et de leur montrer concrètement que l'histoire peut servir à « décoder » le monde contemporain.

Entrer dans le thème par la guerre froide

On peut choisir d'aborder en premier l'étude de la guerre froide, dans la mesure où celle-ci permet de poser le rôle des deux grandes puissances du monde bipolaire, et peut constituer, une fois que l'on en a dégagé les enjeux et les modalités, le fil rouge de tout le thème jusqu'aux années 1989-1991.

En effet, cette question permet ensuite de faire le lien avec la **décolonisation**. Le fait que les deux superpuissances sont hostiles à la colonisation pour des raisons différentes (les États-Unis d'Amérique sont une ancienne colonie, le communisme soviétique s'est fondé sur une critique de l'impérialisme qui lui a valu une audience certaine dans les pays colonisés ou dominés) fragilise les puissances coloniales que sont la France et le Royaume-Uni. Le programme prescrit de choisir un **exemple de décolonisation**. Les exemples classiques de l'Inde pour le Royaume-Uni, de l'Algérie (voire de l'Indochine) pour la France viennent immédiatement à l'esprit, mais il faudra se garder du schématisme : certaines décolonisations françaises sont moins conflictuelles, comme celles du Sénégal et du Mali.

La force structurante de la guerre froide se lit également dans l'échec du mouvement des Non-alignés.

On peut aussi partir de la guerre froide pour aborder les débuts de la **construction européenne**, de la CECA au traité de Rome. On insistera sur les enjeux internationaux de la réconciliation franco-allemande et sur la manière dont les enjeux économiques et géopolitiques s'articulent.

Faire comprendre la nouvelle donne d'après 1989

Dans tous les cas, **la rupture de 1989 demeure fondamentale** : la perspective éphémère d'un « nouvel ordre mondial » ouvre la voie à une réalité contrastée qui devra être saisie à partir d'un inventaire succinct, mais cartographié, des principales puissances contemporaines, des zones de tension et de conflits ouverts dans le monde, et rendre compte de l'élargissement de l'Union européenne.

Cependant, c'est « **l'étude d'un cas** » recommandée par le programme qui devra occuper une place centrale. Les choix ne manquent pas : le conflit en ex-Yougoslavie (1991-1992), la seconde guerre du Golfe (2003), l'intervention de l'OTAN en Afghanistan (2001-2014)...

Le croisement recommandé avec le programme de géographie peut conduire, en lien avec le thème 3 de géographie (« La France et l'Union européenne », sous-thème : « La France et l'Europe dans le monde »), à opter pour la crise ukrainienne ou les interventions françaises en Libye et au Mali.

Principaux repères chronologiques à construire

- 1945 : création de l'ONU
- 1947-1991 : guerre froide
- 1957 : traité de Rome
- 1962 : indépendance de l'Algérie
- 1989 : chute du mur de Berlin

Quelles sont les contributions du thème aux parcours et aux enseignements pratiques interdisciplinaires ?

Ce thème entre en résonance avec le **parcours citoyen** : il met en valeur les notions de liberté, de démocratie, revient sur la construction européenne et permet de mettre en évidence les intérêts de puissance de la France dans le contexte mondial.

EPI possibles avec les Langues vivantes, par l'utilisation de documents (textes, images, caricatures) exposant des points de vue divers sur une situation donnée.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Aborder les sous-thèmes de manière fragmentée sans aborder le thème comme un ensemble.
- Séparer les chronologies : la décolonisation, la guerre froide et la construction européenne sont trois phénomènes concomitants dans cette séquence, et il s'agit de mettre en lumière les liens de causalité qui unissent les uns aux autres.
- Considérer la guerre froide à la seule échelle occidentale/européenne, comme une guerre sans batailles.
- Ne considérer que les aspects économiques de la construction européenne, et non la dimension politique et pacificatrice.

Retrouvez Éduscol sur

